

COMMENT ADHÉRER ?



Transmettez votre bulletin d'adhésion individuel accompagné de vos justificatifs auprès de la MNT à l'adresse suivante :
MNT Contrats - TSA 70020 - 33044 Bordeaux Cedex



Envoyez directement votre bulletin d'adhésion individuel et vos justificatifs en version numérique à l'adresse suivante :
«conventionsantecdg82@mnt.fr».



Remplissez directement un bulletin d'adhésion en ligne en y téléchargeant vos justificatifs. Retrouvez le mode d'emploi « pas à pas » en annexe. Saisissez l'adresse suivante dans la barre de moteur de recherche internet **XXXXXX** ou flashez le QR code ci-contre.

QR CODE

Pour en savoir plus



AGENCE MNT DU TARN-ET-GARONNE
23 Boulevard Vincent AURIOL 82000 MONTAUBAN

09 72 72 02 02

(prix d'un appel local du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30)

www.mnt.fr
conventionsantecdg82@mnt.fr



Mutuelle Nationale Territoriale, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité. Immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro SIREN 775678584. Siège social : 4 rue d'Athènes- 75009 Paris. Document à caractère publicitaire et non contractuel. Crédits photos : Livia Saavedra - Photographies retouchées.



CONTRAT COLLECTIF SANTÉ

CENTRE DE GESTION DU TARN-ET-GARONNE

“Mieux pour
ma santé,
mieux pour
mon budget.”

Sonia et sa collègue, agents
d'accueil de la ville de Biarritz



CDG82

1^{re} mutuelle des agents
des services publics locaux

ÊTRE UTILE EST UN BEAU MÉTIER



GRUPE **vyv**

3 FORMULES DE GARANTIES AU CHOIX

Choisissez votre niveau de remboursement sur l'ensemble des postes de santé :



DES SERVICES INCLUS POUR FACILITER VOTRE QUOTIDIEN



- Pas d'avance de frais : tiers payant généralisé (selon accords locaux).



- Des réductions pour vos lunettes et audioprothèses grâce à nos réseaux d'opticiens et audioprothésistes partenaires.



- L'assistance : aide à domicile, prestations en cas d'immobilisation ou de maladie
- Un espace adhérent en ligne pour déposer et suivre vos demandes de remboursements, consulter et télécharger vos documents, modifier vos informations personnelles, accéder à des services santé...

QUI PEUT ADHÉRER ?

- Fonctionnaires et agents contractuels de droit public et de droit privé, y compris les agents détachés auprès du Souscripteur ou mis à la disposition de celui-ci, et les agents détachés ou mis à la disposition par le Souscripteur auprès d'un autre employeur public,
- Fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en retraite.

LES AVANTAGES DU CONTRAT

- Pas de limite d'âge à l'adhésion
- Pas de questionnaire médical à l'adhésion
- Versement des prestations sur le compte bancaire de l'adhérent
- Prélèvement des cotisations sur le salaire

LE MONTANT DES COTISATIONS : TTC ET PAR PERSONNE

ÂGE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Enfant *	15,89 €	21,55 €	28,19 €	40,68 €
Adulte de moins de 30 ans inclus	26,29 €	34,41 €	45,03 €	64,96 €
Adulte de plus de 30 ans & moins de 40 ans inclus	29,49 €	38,60 €	50,49 €	72,86 €
Adulte de plus de 40 ans & moins de 50 ans inclus	37,59 €	49,21 €	64,38 €	92,90 €
Adulte de plus de 50 ans	50,36 €	65,93 €	86,27 €	124,48 €
Retraité	68,58 €	96,50 €	126,24 €	177,71 €

Les bénéficiaires adhèrent au même niveau de garantie que l'assuré principal.

* Gratuité à partir du 3ème enfant.



Renseignez-vous auprès de votre collectivité pour connaître le montant de la participation employeur. La participation de l'employeur est à déduire des montants indiqués ci-dessus.

LES JUSTIFICATIFS POUR ADHÉRER

- Votre RIB préalablement scanné ou téléchargé via votre compte bancaire en ligne.
- Votre numéro de matricule inscrit sur votre bulletin de salaire.
- Votre attestation de Sécurité sociale de moins de 3 mois téléchargeable sur ameli.fr.
- L'attestation de Sécurité sociale de vos bénéficiaires si vous souhaitez couvrir vos proches.
- Attestation Pôle emploi ou copie du contrat d'apprentissage pour les enfants.
- Copie de l'attestation de PACS pour le partenaire ou attestation sur l'honneur de concubinage pour le concubin avec une facture aux deux noms à la même adresse.



N'oubliez pas de joindre l'ensemble des justificatifs demandés afin de pouvoir adhérer.